

Rotary



LE ROTARY
UN IMPACT REEL

Le Lien Hebdomadaire du ROTARY CLUB EVRY-CORBEIL

www.rotaryclub-evrycorbeil.org – Identifiant et mot de passe membre : rotary

Facebook : Rotary EC

Siège : Hôtel NOVOTEL d'Evry – 3 rue de la Mare Neuve - 91080 COURCOURONNES

Président 2017-2018 : Stein Jensen

2017/2018 N°07

Mardi 29 Août 2017

Chers amis,

Notre Président a ouvert cette réunion statutaire consacrée principalement au rapport de la Sous-commission « COTISATIONS » présidée par Bruno Malecamp et mise en place par le Président en juillet 2017 dans le cadre de la commission intérieure. Il a rappelé sa volonté de consolidation et de transparence de la gestion financière du club.

Il a remercié tous les membres de cette commission pour le travail de très grande qualité conduit et donné la parole à Bruno Malecamp qui nous a fait part de son rapport, que vous trouverez en pièce jointe.

Cette commission a travaillé sur la base d'une feuille de route établie par le Président. Elle s'est réunie deux fois et a adressé un questionnaire à l'ensemble des membres en invitant chacun à faire part de son point de vue sur différents sujets concernant son mandat.

Après avoir rappelé que le paiement de sa cotisation (et un droit d'admission éventuel, que notre club ne pratique pas) est le 1^{er} des engagements pris par le Rotarien envers son Club et ainsi, le Rotary International, le rapport de la sous-commission a présenté un état de l'usage des cotisations sur l'année 2016/2017 et la synthèse de ses travaux.

Trois points sont notamment à souligner :

- La nécessité d'une communication claire sur le montant et les destinations des sommes appelées au titre de la cotisation, qui ne sont pas toujours connus, notamment par les nouveaux membres.
- Un avis favorable des membres du Club à porter la cotisation annuelle à 1000 euros afin de faire face à nos obligations envers le Rotary International et le District ainsi qu'aux frais de fonctionnement sur le modèle actuel et cela, avec une petite marge de manœuvre sous forme d'une réserve de trésorerie qui nous fait actuellement défaut.
- Le besoin d'une information périodique précise qui pourrait se faire lors de l'adoption d'un budget prévisionnel en début de mandat suivie d'une ou deux mises au point au cours de l'année et une conclusion à la fin de l'année rotarienne.

La conclusion du rapport : « la question financière paraît être une question délicate au sein du Club mais elle ne peut être abordée de façon accessoire. Le paiement de sa cotisation n'est pas un acte anecdotique. Encore faut-il pour lui donner tout son sens, que chacun en perçoive la pleine utilité tant pour la vie du Club que pour servir le mouvement auquel il a adhéré ».

Le Président a souligné l'importance de la part de chacun de payer sa cotisation dans les 30 jours de la réception de l'appel, nous n'avons pas de service de recouvrement et il nous semble inutile de charger le trésorier d'un travail supplémentaire afin d'assurer les rentrées en temps et en heure.

Sur la base de ces travaux et des échanges qui ont eu lieu, le comité qui suivait cette réunion a décidé de porter la cotisation à 1000 euros par an, au vu des obligations que nous devons assumer, charges obligatoires et incompressibles (Rotary International, District, abonnement au rotarien, voir donc à la fondation, ces derniers n'étant pas obligatoires, mais font partie d'une tradition respectée par notre club) ainsi que nos frais de fonctionnement.

Elle sera appelée par trois versements à régler dans les 30 jours qui suivent l'appel de cotisation :

- juillet 2017 : 300 euros (appel effectué)
- le 15 octobre 2017 : 400 euros
- le 15 février 2018 : 300 euros.

Afin de garantir le bon fonctionnement du club et de faciliter le travail du trésorier, il est demandé aux membres dans la mesure du possible d'effectuer les versements par virement bancaire (les éléments nécessaires pour effectuer le virement figurent sur les appels). Il est possible pour ceux qui le souhaitent, de mettre en place à leur initiative, un prélèvement automatique de 100 euros/par mois sur 10 mois (juillet et décembre exemptés) : merci de le signaler à Alain Decroix (pour ceux qui ont entre temps réglé le premier appel, les virements mensuels seront adaptés, à voir avec Alain). Ces règlements échelonnés ne pourront s'effectuer que par prélèvements automatiques et non par virements ad hoc ou chèques).

Pour ceux qui souhaitent payer par chèque à l'ordre du club, ce moyen de paiement est à adresser de préférence par voie postale au Trésorier à l'adresse qu'il indiquera ou à lui remettre en main propre, en respectant le délai de 30 jours maximum après la réception de l'appel.

A l'issue de ce temps fort de notre réunion, Bernard Lang a inauguré « Le Quart d'Heure » culturel sur un évènement, un thème, un livre qu'un des membres souhaite nous présenter.

Il nous a dévoilé « Le silence », roman de l'écrivain catholique japonais Shusaku Endo. Sous forme littéraire de journal personnel et lettres envoyées en Europe, il illustre le drame de conscience vécu par des missionnaires jésuites au Japon du XVII^e siècle qui, lors des graves persécutions antichrétiennes, sont contraints d'être témoins des tortures infligées à leurs ouailles. Explorant le thème du 'silence de Dieu' au milieu de la souffrance subie en son nom, le roman obtint le prix Tanizaki en 1966. Il est considéré comme le chef-d'œuvre de Shūsaku Endō.

Ce roman présente deux degrés de lecture :

Il nous emmène dans une aventure : en partie fondé sur des faits réels, « Le Silence » a pour trame la quête entreprise par deux prêtres jésuites, au début des années 1640, pour retrouver le missionnaire portugais Cristovao Ferreira, grand évangéliste de l'archipel, qui aurait fini par apostasier sous la torture avant d'adopter le point de vue de ses oppresseurs.

Il nous propose un affrontement de conception de la pureté, la foi, le renoncement et la trahison entre religieux japonais et jésuites.

Ce livre fait écho à La Puissance et la Gloire, sommet des romans catholiques de Graham Greene. Il lui fut inspiré par un séjour au Mexique en 1937 où le clergé mexicain était persécuté par le gouvernement révolutionnaire.

Un film sous le titre « Silence », inspiré du roman de Shūsaku Endō, a été réalisé par Martin Scorsese, il est sorti en février 2017 sur les écrans français. L'acteur, Liam Neeson, y interprète le missionnaire portugais Cristovao Ferreira.

Enfin, vous avez en pièce jointe le calendrier des activités l'année 2017/2018, sous réserve de changements que nous vous signalerons.

Pour mémoire : le programme des activités jusqu'au 30 octobre 2017 :

mardi 5 septembre 2017	2ème conférence: Réseau Entreprendre, l'entreprenariat dans l'Essonne	2	M. Montagnon, Directeur Réseau Entreprendre, l'entreprenariat dans l'Essonne	Petit Dîner*	
Dimanche 10 septembre	Club de Lessines La randonnée des saveurs au pays des carrières	Nous espérons constituer un petit groupe pour y participer, contact Joseph Nouvellon			
mardi 12 septembre 2017	3ème conférence: l'Europe de Charlemagne à l'Union Européenne, suite le 28 novembre	3	Laszlo Szabo	dîner statutaire	
Dimanche 17 septembre	Handivoile organisé par le club de Savigny Val d'Orge	Pour mémoire, nous ne prévoyons pas d'y participer			
mardi 19 septembre 2017	4ème conférence: La formation des ingénieurs en France et à l'étranger	4	Menad Sidhamed, Directeur de l'ENSIE	Petit Dîner*	
mardi 26 septembre 2017	5ème conférence : Atouts et faiblesses de notre département	5	Bernard Abondance, Directeur Essonne développement	Petit Dîner*	Comité à 18 heures
mardi 3 octobre 2017	Conférence du Président et vie du Club présentation du budget 2017-2018 par le trésorier				
mardi 10 octobre 2017	6ème conférence : l'apprentissage en France et en Allemagne	6	Alain Bao, Directeur CFA Faculté des Métiers	Petit Dîner*	

mardi 17 octobre 2017	Présentation des conclusions de la sous-commission concert par Michel Antoine et échanges.				
mardi 24 octobre 2017	La ville ubérisée	7	Jean François Grimaud	Petit Dîner*	
mardi 31 octobre 2017	Pas de réunion (pont de la Toussaint, qui tombe le mercredi)				
<p>*Petit Dîner : pour prolonger les échanges avec le conférencier au-delà de 20h30. Les « Petits Dîners » auront lieu dans un espace privatisé au restaurant du Novotel, chacun commandant et payant son repas à la carte. Une inscription préalable n'est pas obligatoire mais fortement recommandée, le nombre de participants pour cette formule étant limité à 15. Notre Chef de Protocole Philippe Gossin prendra les inscriptions.</p>					